

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création de l'association Terr'O

Dans le cadre de son engagement partenarial avec la Chambre d'agriculture du Loiret, Orléans Métropole conduit différents projets inscrits au programme d'actions de la Charte agricole signée en 2012.

Mercredi 3 mai 2017 à 19h, l'association Terr'O a signé un partenariat avec Orléans Métropole avec pour objectif de maintenir et développer l'agriculture urbaine et péri-urbaine.

Création de l'association Terr'O

L'idée de créer une couveuse d'entreprises agricoles est née en 2012 lors de l'élaboration de la Charte agricole. Ce programme partenarial, animé par la Chambre d'agriculture du Loiret et Orléans Métropole, a pour objectif de maintenir et développer l'agriculture urbaine et péri-urbaine.

En 2015, une étude de faisabilité « couveuse agricole » a confirmé l'intérêt du projet sur le territoire Orléanais pour deux raisons :

- Offrir un dispositif d'accompagnement à l'installation complémentaire
- Favoriser le renouvellement des actifs agricoles sans successeur

Pour atteindre cet objectif, Orléans Métropole a souhaité créer une association multi-partenariale pour fédérer et coordonner les acteurs clés du mode agricole local.

Les objectifs du dispositif

Les enjeux communs sont de permettre le renouvellement des générations et d'accompagner les porteurs de projet dans leur test d'activité agricole sur le territoire. Chacun apporte ses compétences et/ou son savoir-faire au service du projet : conseil, expertise, formation, moyens humains, relais d'information, communication, financement... .

L'association a pour objet **d'animer un dispositif partenarial pour l'accompagnement des couvés** dans leur test d'activité.

- Coordonner et mobiliser les expertises institutionnelles, techniques, sociales, financières... des membres pour contribuer à la réussite du test d'activité.
- Créer du lien entre les différents partenaires du projet.
- Rechercher et recueillir des financements.
- Communiquer sur le dispositif de couveuse agricole.
- Favoriser l'émulation et l'émergence de projets pour le développement du territoire.

Qu'est-ce qu'une couveuse agricole : Une couveuse d'entreprises agricoles est une structure juridique immatriculée qui permet aux porteurs de projet de tester leur activité de manière progressive sur une à deux années.

En agriculture, la particularité du test consiste à trouver « un espace test » adapté à la culture envisagée. Le foncier sera alors mis à disposition du couvé afin qu'il puisse exercer son métier et essayer différents modes de production et de commercialisation dans les conditions du réel.

La polyvalence et la complémentarité des acteurs assurent aux « couvés » un accompagnement pointu en grande partie pris en charge pour garantir la réussite de leur test d'activité. A la fin du test, chaque couvé sera libre de créer ou non son entreprise suivant les conclusions de son année.

2 porteurs de projets sont pressentis pour démarrer un test d'activité en 2017.

Les partenaires :

Orléans Métropole,
Chambre d'agriculture du
Loiret, MSA, PES 45, Jeunes
Agriculteurs Centre Val de Loire,
La Mouillère - école
d'Horticulture, BioCentre,
CERFRANCE Alliance Centre,
Groupama.